

Mairie
29 JUIN 2021
68000 WATTWILLER

Monsieur Mathieu ERMEL
Maire
Mairie
10 Rue de la 1^{ère} Armée
68700 WATTWILLER

Vieux Thann, le 25 juin 2020

Objet : Modification du PLU de WATTWILLER - Consultation des Personnes Publiques Associées

Affaire suivie par : Sonia LEVEQUE – 03 89 25 70 79 – direction@pays-thur-doller.fr

Monsieur le Maire,

Suite au courrier et au dossier que nous avons réceptionné le 4 mai 2021, nous vous faisons part de notre avis sur le projet de modification du PLU de WATTWILLER.

Tous les documents d'urbanisme locaux doivent être compatibles avec les orientations et objectifs du SCoT Thur Doller, approuvé par délibération du 18 mars 2014.

Le SCOT classe la commune de WATTWILLER dans le pôle urbain Thann-Cernay, en tant que bourg intermédiaire.

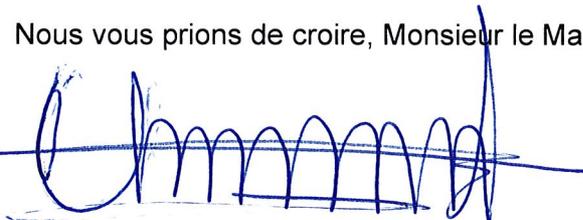
En tant que Personne Publique Associée (PPA), le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Thur Doller porteur du SCoT Thur Doller est amené à donner son avis sur la modification de PLU arrêtée par votre conseil municipal.

Nous relevons que le projet de modification du PLU arrêté de WATTWILLER, dans la continuité du PLU approuvé, exprime des objectifs et des orientations qui traduisent des orientations du schéma de cohérence territoriale Thur Doller. Il en résulte une compatibilité entre les objectifs et orientations de la modification du PLU de WATTWILLER avec ceux du SCoT Thur Doller.

Nous exprimons en conséquence un avis favorable sur votre projet de modification du PLU arrêté.

Vous trouverez ci-joint nos remarques détaillées concernant votre commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sincères salutations.



Jérôme HAMMALI
Vice-Président



Guy STAÉDELIN
Président